Année académique 2022 - 2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Stages pédagogiques 2			
Code	PEIM2B35PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte **Lucrezia DI LEO** (lucrezia.di.leo@helha.be) HELHa Campus Mons **Clémence PIRET** (clemence.piret@helha.be) HELHa Gosselies **Dominique ROSAR** (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut **Christian WATTHEZ** (christian.watthez@helha.be)		
Coefficient de pondération		120	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professsionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
- 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations

Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- 2.5 Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

3.2 S’impliquer en professionnel capable d’analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement**

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs discipllinaires et psychopédagogiques

5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**

6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation

6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe

Acquis d'apprentissage visés

C1.1, 1.2., 1.3. Selon les situations professionnelles rencontrées, l’étudiant sera capable d’utiliser un langage oral et/ou écrit et/ou non verbal adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation, gestuelle, mimiques, regard...).

C2.1, 2.2., 2.5. Dans le cadre du stage, l’étudiant sera capable d'adopter une attitude d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation). Il sera également capable d'agir en conformité avec les textes légaux (Décrets, Circulaires, Projets pédagogiques...) et d'utiliser les documents de références avec cohérence (le Programme en vigueur, les Socles de compétences, les manuels...).

C3.2., 3.3. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable de travailler en équipe (collaborations avec le maître de stage au sein de la classe, avec l'équipe dans le cadre de projets d'école, avec les familles selon les partenariats existants...).

C41., 4.3., 4.4., 4.5. Dans toutes les situations professionnelles rencontrées, l'étudiant témoignera d'une attitude critique de recherche, de curiosité intellectuelle (diversification, pertinence et qualité des ressources, questionnement et réajustement de ses propres savoirs et pratiques...). L'étudiant sera également capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

C5.1., 5.2., 5.3, 5.4. L'étudiant sera capable d'intégrer et mettre en oeuvre les démarches et contenus vus dans la formation afin de construire une action cohérente.

C6.1., 6.2., 6.3., 6.4. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer les apprentissages (planifier l'action pédagogique, choisir des approches didactiques et les transférer) créer des conditions d'apprentissage optimales, conduire toute activité d'apprentissage en mobilisant l'ensemble des savoirs appris.

C7.1., 7.3. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de gérer le relationnel (gestion de groupe, climat de confiance, participation des élèves...).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM1B01PP
Corequis pour cette UE : PEIM2B34PP

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B35PPA	Stages pédagogiques	120 h / 12 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 120 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B35PPA	Stages pédagogiques	120

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2ème session, quand bien même elle est inférieure à 50%.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine Éducation

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	6_PEIM2B35PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	12 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Lucrezia DI LEO** (lucrezia.di.leo@helha.be)		
Coefficient de pondération		120	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les stages pédagogiques permettent aux étudiants de prendre en charge une classe d'école fondamentale de manière autonome et progressive. Les activités sont dès lors axées sur des aspects pratiques (préparation de leçons, matériel, horaire…).

Les étudiants ont un contact avec le terrain afin de tester leur engagement et construire un projet de formation valide. Les stages s'effectuent dans des établissements choisis par l'étudiant(e) (liste des accords de collaboration). Chaque étudiant effectue des périodes d'observation. Il doit assister aux heures de cours données par le maître de stage et l'aider dans sa classe. Avec l'accord du titulaire de classe, l'étudiant peut assister l'enseignant dans certaines tâches : l'encadrement d'un sous-groupe lors d'une séance d'exercices, une aide à la correction, une recherche d'information, une préparation d'excursion… Chaque étudiant(e) doit élaborer et mettre en pratique des périodes
de cours préparées avec l'aide du titulaire du cours, des didacticiens et des maîtres de formation pratique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue des stages pédagogiques, l'étudiant(e) sera capable de :
 construire des activités signifiantes grâce aux outils mis à disposition;
 utiliser les différents documents pédagogiques (PIASC, manuels scolaires, socles des compétences, programmes…).
 programmer et organiser l'horaire d'une classe primaire ;
 exploiter et mettre en place un thème et un projet.

À partir des situations observées lors des stages, établir les liens avec tous les éléments théoriques et pratiques étudiés et discutés lors des différents cours (AFP, activités interdisciplinaires…).
L'étudiant(e) prépare et réalise les leçons sous la guidance du maître de stage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'étudiant(e)utilise le canevas de préparation, le PIASC et ajuste les contenus. L'étudiant(e) organise et gère le temps, le tableau, l'horaire…
L'étudiant(e) participe aux journées d'écoute, exploite un thème, prépare un projet…

Démarches d'apprentissage

L'étudiant(e) travaille en autonomie mais également en groupe et sur le terrain professionnel en partenariat avec le maitre de stage.
À partir de ces expériences sur le terrain, l'étudiant(e) développe une réflexion approfondie dans un rapport (prendre conscience des exigences du métier d'enseignant, mesurer sa motivation personnelle ; analyser les situations

d’enseignement / apprentissage…).

Dispositifs d'aide à la réussite

Aide et remédiation pendant les heures d’AFP proposées aux étudiants (présence des MFP, psychopédagogues et didacticiens). Supervision avant, pendant et après chaque stage.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Boîte à outils pour bien préparer une leçon
- Syllabus « 36 leçons à notre façon »
- PIASC
- Livres / manuels pédagogiques

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.
Évaluation de chaque stage par le conseil de classe.
Évaluation formative tout au long de l'année de formation au niveau de l'acquisition des compétences.
L'évaluation certificative a lieu en fin d'année et se positionne à la fois sur la progression de l'étudiant ainsi que sur l'atteinte des compétences attendues en fin de formation, sous la forme d'une cote ... / 20 établie par le jury des professeurs. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel de compétences peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribué une cote inférieure à 10/20.
Les détails du processus d'évaluation des stages figurent dans un descriptif remis aux étudiants et disponible sur la plateforme ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100		

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 120

Dispositions complémentaires

Les stages pédagogiques sont des activités non remédiables en Q3 et la cotation du Q2 est donc reportée en Q3 (en application de l'article 85 du RGE).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).